

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 40 (1895)
Heft: 10

Artikel: Les travaux de défense de la position Sugnens-Poliez-le-Grand
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de cantonnement. Les ordres du jour feraient connaître les moindres infractions à cet égard.

Que chacun se rappelle ce qu'il doit à l'honneur de l'armée et la II^e division sera ce que le pays et nos chefs attendent d'elle.

Yverdon, 25 août 1895.

Le Commandant de la division: TECHTERMANN, col.-divis.

Les travaux de défense de la position Sugnens – Poliez-le-Grand.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant ici une description sommaire de ces fameux ouvrages contre lesquels le 1^{er} corps d'armée devait se heurter dans la journée du 11 septembre.

La position occupée par la division marquée du colonel Isler s'étendait de la ferme de *Praz-Morez*, au nord de Sugnens, jusqu'à la hauteur du *Châtiment*, en arrière de Bottens, sur une longueur de six à sept kilomètres. C'est une ligne presque droite, légèrement recourbée aux deux extrémités et à peu près parallèle à la route Fey—Sugnens—Poliez-le-Grand—Bottens. La gauche, s'appuie au coude du Talent, dont le ravin escarpé forme un excellent obstacle, presque infranchissable jusqu'au pont de Malapalud, à 2 kilomètres plus haut.

Pour empêcher un mouvement tournant par Malapalud et Bottens se trouvait, en retrait de l'aile gauche, la solide redoute du Châtiment, et, en avant du Châtiment et du château de Bottens, un ouvrage battant le pont de Malapalud. Le centre de la ligne, entre Poliez-le-Grand et Sugnens, est naturellement fort; aussi n'y avait-on pas fait d'ouvrages importants. C'est à l'aile droite, au nord de Sugnens, qu'ont dû être exécutés les travaux les plus considérables.

Au-delà de Praz-Morez le terrain est ondulé, le champ de tir un peu masqué; la position est même légèrement dominée par la colline du Haumont, qu'on n'a pu occuper pour ne pas trop étendre les lignes. En somme, l'aile droite était en l'air. Aussi a-t-on dû faire un crochet coupant le plateau à angle droit pour venir s'appuyer au bord du petit ravin du Botterel.

En seconde ligne se trouvait, derrière la droite, la tête de pont de Botterel et derrière le centre, les ouvrages dits du point 711, à la croisée de Bottens. Encore plus à gauche, les batteries de Poliez-Pittet.

Après cette orientation sur la position en général, examinons un peu plus en détail les ouvrages qui y ont été exécutés.

La position de Poliez-le-Grand—Sugnens a été fortifiée, sous la direction de M. le lieutenant-colonel Perrier, par les deux demi-bataillons du génie du 1^{er} corps d'armée, pendant leur cours préparatoire, du 27 août au 6 septembre, le 2^e bataillon (major Gautier) à la droite, le 1^{er} bataillon (major Bourgeois) à la gauche.

Du 6 au 10 septembre, ces travaux ont été complétés et retouchés par la compagnie de pionniers de chemins de fer, aidée, au dernier moment, par l'infanterie de la défense.

C'était donc une position préparée de longue main dans la certitude d'une attaque.

Il ne faudrait pourtant pas croire que les travaux aient pris la totalité du temps indiqué ci-dessus. Les bataillons du génie, arrivés le 27 août dans leurs cantonnements respectifs de Poliez-le-Grand et Sugnens, y ont passé les trois premières journées à reprendre l'habitude de l'uniforme et du coude à coude, du service en un mot, et à manier le fusil plutôt que la pelle ou la pioche.

Il n'y a eu, en somme, que cinq journées de travail, du 31 août au 6 septembre, le dimanche 1^{er} septembre étant jour de repos. Le 5 septembre au soir, à part la grande redoute de l'aile droite, encore inachevée, la position était en état de défense. Il ne restait plus que les travaux de la dernière heure : barricades, masques et obstacles. C'est ce qui a incombé, après le départ des bataillons, à la compagnie de chemins de fer, ainsi que le renforcement de quelques points faibles.

Conformément au système en vigueur depuis quelques années, le génie n'a construit que des ouvrages pour l'infanterie. L'artillerie de position a exécuté elle-même ses propres travaux, dans les journées du 9 et du 10 septembre. La batterie que nous avons eu l'occasion de voir à l'aile gauche, au Signal, était fort bien faite et admirablement masquée. Deux batteries analogues se trouvaient à Poliez-Pittet ; les emplacements pour les obusiers et pièces de campagne, sur le plateau entre Poliez-le-Grand et Sugnens.

Pour les travaux du génie, une reconnaissance rapide avait été effectuée par M. le lieutenant-colonel Perrier, et les ouvrages projetés indiqués approximativement sur la carte. Chaque officier reçut ensuite un secteur à étudier plus au complet, et,

une fois ces plans de détail approuvés et coordonnés, on se mit à l'œuvre.

Commençons par les travaux de l'aile droite, autour de Sugnens, exécutés par le 2^{me} demi-bataillon du génie, sous le commandement de M. le major Gautier. C'était une longue ligne de fossés de tirailleurs de profils divers, longeant la crête du plateau depuis Praz-Morez à la forêt de Fauvez, au sud de Sugnens. Cette ligne s'appuyait, à droite, à une forte redoute; à gauche, à la caponnière de Fauvez.

Le premier de ces ouvrages était, nous l'avons déjà dit, le plus considérable de tous, soit comme tracé, soit comme profil. Ayant environ 200 mètres de développement, 2 mètres de hauteur de crête et une énorme traverse capitale, il représentait un transport d'environ 1500 m.³ de terre. C'était un travail de bonne exécution, talus intérieurs proprement revêtus en planches, banquettes de même; talus bien réglés, fossés bien alignés; aussi a-t-il fait l'admiration du public. Derrière la traverse, on avait installé un abri-couvert assez spacieux et sous la traverse une poterne. Tout cela avait fort bel air et faisait honneur à ceux qui l'ont construit (compagnie de sapeurs 2/II); c'était presque de la fortification permanente.

A droite de la redoute, quelques fossés de tranchées prolongeaient la ligne de défense jusqu'au bord du ravin du Botterel. Avec la redoute, ils protégeaient l'aile droite contre une attaque venant du nord. Au sud de Praz-Morez, la longue ligne des fossés de tirailleurs serpentait le long de la route, suivait la lisière du village de Sugnens, jusqu'à la double barricade qui en défendait l'entrée, se prolongeait de l'autre côté, jusqu'au bord du bois de Fauvez, où elle venait s'appuyer à la caponnière mentionnée plus haut.

Sur tout ce secteur, on voyait le profil des ouvrages se transformer suivant le terrain et les circonstances d'une façon qui montre que là on a travaillé avec les yeux et la tête, toujours dans l'esprit du règlement, plutôt qu'avec la seule routine, servie du mètre de poche. Un profil qu'on y rencontre, surtout à l'extrême droite, c'est la tranchée pour tirailleurs à genou, qui n'est certes pas strictement prescrite, mais qui résulte tout naturellement des exigences du moment, c'est-à-dire du manque de temps pour achever le profil debout. Dans la redoute de droite, presque dominée par le Haumont, on avait employé le profil à haut relief; le long du village, de simples

fossés pour tirailleurs à genou ; sur la hauteur, au sud de Sugnens, exposés au feu de l'artillerie, des fossés renforcés. L'ouvrage dont nous avons parlé, sous le nom de caponnière de Fauvez, était d'un système mixte, moitié abatis, moitié fossé de tirailleurs ; la terre rejetée en avant du fossé pour maintenir en place l'abatis.

Derrière tout ce front se trouvaient, au point culminant du plateau, quelques fossés de tirailleurs, et plus en arrière encore, l'ouvrage de Botterel, sorte de lunette irrégulière, couvrant le débouché du pont sur le Botterel et servant, en même temps, de réduit à l'extrême droite. Cette lunette, d'un développement au moins égal à celui de l'ouvrage de droite, représente à peu près la limite de ce qu'on peut appeler fortification de campagne. Avec son solide profil de tranchée, de 1^m30 de haut, revêtu en branchages et en planches, elle aurait pu rendre de bons services. La compagnie 2/1 y avait travaillé deux jours et une nuit.

Entre Sugnens et la forêt, à quelques centaines de mètres en arrière des tirailleurs, vint s'établir, le jour du combat, une batterie de mortiers ; mais il n'y eut pas d'autres travaux exécutés.

Le bois de Fauvez était le point faible de la défense ; un coup d'œil sur la carte le montrera. En effet, en avant de ce bois, à peut-être 300 mètres, s'en trouvait un autre, celui de Machery, qu'il ne fallait pas songer à occuper, et cependant, sous son abri, l'ennemi aurait pu facilement s'approcher. Une solide ligne de fossés fut donc établie devant le bois de Fauvez, protégée par des abatis et des obstacles en fil de fer. En outre, la forêt de Machery fut éclaircie de façon à ne plus pouvoir servir de couvert. En même temps, les arbres coupés, rattachés par ci par là avec du fil de fer, formaient à travers tout le bois une sorte d'abatis irrégulier presque impossible à franchir.

A l'extrémité sud, le bois de Fauvez fait une saillie assez prononcée qui donne un excellent flanquement, soit à droite vers le nord, soit à gauche vers le sud. Un ouvrage à profil de tranchée y fut exécuté le long de la lisière, rendant ainsi l'approche fort difficile.

Depuis cet ouvrage jusqu'à la batterie du Signal, à l'extrême gauche, sur une longueur d'environ deux kilomètres, la position est admirable. Le terrain tombe en pente douce du côté

d'Echallens ; presque pas un arbre, pas un repli de terrain, à peine quelques haies que l'on a coupées pour dégager le champ de tir ou pour masquer les fossés. Sur toute cette longueur court une ligne presque ininterrompue de fossés de tirailleurs, fort bien dissimulés derrière des haies. Cette ligne s'arrête au coude du Talent, devant la position d'artillerie du Signal, d'où l'on bat tout l'avant-terrain à perte de vue.

Plus au sud encore, sur la hauteur du Châtiment, assurant l'aile gauche, se trouve l'ouvrage dont nous avons déjà parlé, position excellente empêchant absolument tout mouvement tournant. Le tracé en est un arc de cercle s'appuyant à deux flancs droits, et fermé à la gorge.

Le profil est le même, à peu de chose près, qu'à la redoute de droite ; seulement quelques différences de détail dans les revêtements.

En voyant de loin cet ouvrage, qui domine tous les environs, tout comme en examinant de près son profil formidable et son énorme parapet de gorge, on admirait l'immensité du travail effectué en si peu de temps et plutôt comme exercice et marque de bonne volonté que par nécessité absolue, car un profil plus réduit, tranchée ou tirailleurs debout, fermé à la gorge par un fossé de tirailleurs à genou, aurait pu rendre les mêmes services contre l'infanterie, la seule assaillante présumée sur ce point, et n'aurait pas attiré autant le feu de l'ennemi.

N'aurait-on pas pu procéder comme à la seconde ligne, au point 711, où de simples fossés de tirailleurs devaient servir de réduit à toute l'aile gauche ? Ces fossés, que la plupart des curieux n'ont probablement pas vus et qui n'ont, croyons-nous, pas été occupés, en tout cas pas été attaqués, n'étaient pas les moins importants de tous. L'ennemi victorieux, soit au centre, soit à l'aile gauche, ne pouvait déboucher ni de Poliez-le-Grand, ni de Bottens, sans venir se heurter à ce groupe de fossés à peine visibles qui enfilait à longue portée les chemins venant de ces deux villages.

L'ouvrage déjà cité de Botterel, avec les fossés de tirailleurs qui le complètent, remplissait le même but pour l'aile droite.

Aussi la bataille n'eût-elle, en réalité, pas fini par la prise d'assaut de la première ligne. La seconde ligne aurait probablement été encore plus chaudement disputée.

Mais laissons ce point à d'autres ; nous ne faisons pas ici de la tactique, nous avons seulement voulu donner à nos lecteurs une description succincte et aussi exacte que possible de ces ouvrages de défense.

Après cette description et les remarques qu'elle nous a suggérées en ce qui concerne soit la disposition des ouvrages, soit leur tracé, soit leurs profils, quelle conclusion peut-on bien en déduire ? Quels enseignements peut-on en tirer ? Ce qui nous a le plus frappé, c'est la grande diversité des formes adoptées, tant à propos des profils que pour les tracés et pour les procédés d'exécution.

Dans le 2^{me} bataillon, on a employé de préférence les fossés de 8, 10, 20, au plus 30 mètres de long, pouvant servir pour un groupe, une demi-section, rarement une section. Dans le 1^{er} bataillon, on s'en est tenu en général à de longues lignes, interrompues seulement par les accidents du terrain. Nulle part, sauf peut-être à la redoute de droite, on n'a cherché des formes parfaitement régulières ; partout, au contraire, on s'est efforcé, soit en tracé, soit en profil, de se plier au terrain ; la tête de pont du Botterel en est un frappant exemple. Dans l'exécution, même diversité ; ici l'on a fait une banquette à hauteur du coude, là on s'en est abstenu ; ici on a fait des revêtements en planches, là en branchages ou en gazon, et ainsi de suite. On voit partout l'initiative personnelle de l'officier, résultant d'une bonne direction supérieure de l'instruction, qui sait raisonner et appliquer le règlement aux circonstances du terrain.

En résumé, nous croyons que la mise en état de défense de la position Sugnens—Poliez-le-Grand a montré que nos troupes du génie sont en état de faire tous les travaux de fortification qui pourraient leur incomber en temps de guerre.

Si l'on déduit toutes les heures employées aux autres exercices prévus par le plan d'instruction : école de soldat, de section et de compagnie, service de garde, etc., on arrivera à la conclusion que ces ouvrages, exécutés en cinq jours, auraient pu, sans trop de peine, l'être en trois. Ils auraient pu l'être encore plus rapidement sans les profils à haut relief des deux ouvrages principaux. Ce sont ceux-là qui ont naturellement pris le plus de temps ; d'où l'on peut conclure que le profil à haut relief ne doit être considéré comme fortification de campagne que dans des cas surtout exceptionnels et pas trop

urgents. Il en est de même, à un moindre degré, du profil de tranchée, qui demande beaucoup de temps, mais qu'on est souvent forcé d'employer là où le fossé de tirailleurs ne donne pas un commandement suffisant. Pour tous les autres cas, le fossé de tirailleurs, renforcé successivement jusqu'à 4 et même 5 mètres d'épaisseur, là où il est exposé au feu de l'artillerie, est de beaucoup préférable. C'est en somme le vrai et seul type actuel de la fortification de campagne.

Tir fédéral de Winterthour.

Voici sur ce tir quelques chiffres statistiques donnés par les divers comités :

La fête a pris des proportions que n'avait atteintes jusqu'ici aucun autre tir fédéral.

Le service de la cantine occupait 440 personnes. Les trains ont transporté, sur 70 132 essieux, 206 877 personnes. Aucun accident ne s'est produit. Le plus fort transport a été celui du dimanche 4 août : 40 052 personnes.

Les dons d'honneur se sont élevés à 196 739 fr. 58 c., dont 67 547 fr. provenant de Winterthour, 46 305 fr. du reste du canton de Zurich, 38 061 francs 50 c. des autres cantons, 18 920 fr. des autorités ou sociétés fédérales, 18 045 fr. 61 c. des Suisses à l'étranger, 7859 fr. 97 d'étrangers à la Suisse.

Les 10 premières coupes ont été faites, en moyenne, en 28 m. 42 s., avec les armes d'ordonnance, et en 24 m. 10 s. $\frac{5}{10}$ avec les armes d'amateur.

Il a été vendu 64 201 cartes de banquet, 12 642 livrets pour le tir au fusil et 1415 pour le tir au revolver ; 1 528 388 cartouches de fusil (48 440 du calibre 10.4 et 1 479 948 du calibre 7.5), 188 280 cartouches de revolver (2620 à 10.4 et 185 660 à 7.5), 1 574 062 jetons aux tournantes fusil et 209 508 aux tournantes revolver, 5593 stickdoppel A, 5679 B et 687 stickdoppel pour le revolver.

Il a été distribué 72 couronnes de lauriers (33 au concours de sections et 39 au concours de groupes) ; 165 couronnes de chêne (83 au concours de sections et 82 au concours de groupe), 64 couronnes simples au concours de groupes et 69 au concours de sections pour le tir au fusil ; 5 couronnes de lauriers et 11 de chêne, et 15 couronnes simples au concours de groupes revolvers ; 10 couronnes de maîtres tireurs (8 au fusil, 2 au revolver), 6 couronnes de primes de séries, etc.